

PROCLAMATIONS.



PROVINCE DU }
CANADA. } CHARLES BAGOT.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le dix-huitième jour du mois de Novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le douzième jour d'Octobre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au dix-huitième jour de Novembre courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligez de comparaître. Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations, et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes, à chacun de vous, de nous rencontrer Jeudi, le vingt-neuvième jour de Décembre prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-

être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien aimé *Sir Charles Bagot*, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce dixième jour de Novembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }
CANADA. } CHARLES BAGOT.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une